



Le « Volenbulle » offre un répit aux parents d'enfants en situation de handicap.

Ce service est issu du SAP, Service d'Aide Précoce du Brabant Wallon, et soutenu par l'AWIPH (Agence Wallonne d'Intégration des Personnes Handicapées). Il est né du constat de la nécessité pour certains parents de souffler ou de prendre du temps pour leur famille ou leurs proches.

A qui s'adresse-t-il ?

Pour quels enfants ?

Il s'adresse aux familles résidant dans le **Brabant Wallon**. L'enfant doit avoir **moins de 12 ans**. Il doit également être **inscrit à l'AWIPH**. Nous pouvons nous charger de cette inscription moyennant un certificat du médecin traitant ou un autre document (allocation majorée...). Nous accueillons l'enfant quel que soit le handicap : mental, moteur, sensoriel, comportemental,...

Seule contrainte, l'enfant ne peut pas fréquenter une institution résidentielle subsidiée par l'AWIPH. Il peut néanmoins être en attente d'une place qui se libère.

S'il est scolarisé, nous offriront du répit en dehors des heures scolaires : durant les congés, les journées pédagogiques, les mercredis après-midi, les après-4-heures....

En cas de maladie, nous garderons également l'enfant à domicile pendant les heures scolaires.

Pour quels parents ?

Après quelques mois d'expérience, nous constatons qu'il s'agit parfois d'une **sortie programmée** (rendez-vous ...), mais aussi de **motifs soudains** (enfant malade, changement de programme....).

Dans d'autres cas, les parents **désirent parfois souffler**, faire une pause, s'offrir du temps pour eux (loisirs, détente...) **ou pour leur famille** (sortie avec les frères et sœurs...).

Les parents peuvent également **rester à la maison en présence de l'accueillante et de l'enfant** (travaux dans la maison, rangement, jardinage, lecture, sieste, faire les devoirs avec la fratrie....).

Le Volenbulle peut être sollicité en complément ou en alternance à un autre milieu d'accueil (crèche, pré-gardiennat, école...)

L'encadrement :

Les accueillantes, éducatrice, puéricultrice et psychomotricienne, **veilleront au bien-être de l'enfant et adapteront les activités d'éveil à chacun**. Au fil des rencontres, une confiance et une complicité s'installe, qui permet de cerner de mieux en mieux chaque enfant, et donc d'organiser les activités et les temps de repos de façon adéquate, en concertation avec les parents. Nous tentons dans la mesure du possible qu'une même accueillante puisse retourner chez un même enfant.

Les horaires :

A domicile ou sur notre site, le répit gardera un **caractère ponctuel ou occasionnel**. Il peut néanmoins s'inscrire dans le cadre d'un projet à plus long terme : exemple : dans l'attente de rentrer dans un milieu d'accueil (tel qu'une crèche...). Cela justifie alors une fréquence de prestations plus soutenues sur une période déterminée.

Le répit à domicile a lieu du lundi au samedi.

« Fourchette-horaire » : du lundi au vendredi de 8 heures du matin à 19 heures 30.
les samedis de 9 heures du matin à 17 heures.

La durée de la prestation sera au minimum de 2 heures

Nous offrons également des journées ou demi-journées d'activités en collectif, sur le site du SAP, ou parfois dans un autre lieu (sorties programmées).

Tous les mercredis après-midi de 12h00 à 18h00, en dehors **des congés scolaires**, nous recevons les enfants en collectif. **Durant les congés**, quelques journées de stage sont organisées. Une participation « à la carte » est possible. L'agenda de ces journées peut être demandé au 0475/837442, ou par mail au : volenbulle@hotmail.com.

Les modalités pratiques :

En préalable à la première prestation, et dans la mesure du possible, une rencontre sera prévue avec les parents, durant laquelle nous signerons ensemble une convention de l'AWIPH et une convention du « Volenbulle ». Nous remplirons une fiche d'identité de l'enfant reprenant les données et informations essentielles à partager.

Les tarifs :

Pour les gardes à domicile, la participation financière s'élève à 3 € de l'heure et 1,5 € dès la 4^e heure.

Les mercredis après-midi en collectif, sur site, reviennent à 5 €.

Les journées d'activités durant les congés scolaires reviennent à 5 € et 2,5 € pour une demi-journée.

Le coût ne doit en aucun cas être un frein à l'accueil des enfants.

Nous restons ouverts à toute demande qui ne rentrerait pas dans nos propositions, et tenterons au maximum d'y répondre dans la mesure de nos disponibilités.

Tout renseignement peut être obtenu au numéro suivant : Au 0475/837442 ou par mail volenbulle@hotmail.com